COMMISSION "SECURITE ENVIRONNEMENT" DU ZONING DE TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 19 mars 2026

Présents :

Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.-Mons - S.P.W. Directeur - Fonctionnaire Technique, Président
Monsieur Didier LEMAIRE, VIBRANTZ Technologies - PRINCE, Directeur - TERTRE
Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques – MONS
Monsieur Michel WARZEE, YARA Tertre S.A. Plant Manager – TERTRE
Madame Laetitia QUENON, PROVINCE DE HAINAUT – SERVICES DU GOUVERNEUR-BUREAU DE SECURITE CIVIL – Responsable de Service - MONS
Madame Anne-Marie BERTONI, LES TROUS VERTS Effective - VILLEROT
Monsieur Christophe LEFEBVRE, LES TROUS VERTS Effectif – HAUTRAGE
Madame Barbara MONTAGNA, « ASBL De Nous » Suppléante – HAUTRAGE
Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effectif – HAUTRAGE
Madame Graziella STINCHEDDU-GILMONT, Riveraine – VILLEROT
Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES Inspecteur – BRUXELLES
Madame Isabelle DELBAEN, PROVINCE DE HAINAUT- SERVICES DU GOUVERNEUR-BUREAU DE SECURITE - MONS
Madame Arielle LELEUX, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain, Secrétaire

Excusés :

Madame Aurore NICOLAS, DPA – Mons, attachée qualifiée
Monsieur Frédéric BOREUX, « ASBL De Nous » Effectif - VILLEROT
Monsieur Jean-Luc COLLARD, RENEWI BELGIUM Site Manager – VILLEROT
Madame Christine DUBOIS, « ASBL De Nous » Suppléante – HAUTRAGE
Monsieur Damien DEGAND, Riverain – HAUTRAGE
Monsieur Guy LELOUX, Riverain - BAUDOUR
Monsieur Jean-Paul RENIER, ADMINISTRATION COMMUNALE Planu de Saint-Ghislain
Madame Isabelle PHILIPPE, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effective – SIRAULT
Madame Marina MICHELON, Riveraine – TERTRE
Monsieur Stefaan VERSCHUERE, DE KEGEL ENERGIE - Directeur Général – HASSELT
Monsieur Jérémy BRICQ, ADMINISTRATION COMMUNALE de Saint-Ghislain, Echevin
Monsieur Fessel BENJELLOUN, RAM - S.P.W. Référent Technique – NAMUR
Monsieur Nicolas BIAMONT, OILCO Directeur Général – HAUTRAGE
Madame Marie-Laurence HANSSENS, « ASBL De Nous » Effective - SIRAULT

Invités : /

Premier point :
<u>Accueil, approbation du procès-verbal de la réunion précédente</u>

Le président ouvre la séance

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la réunion du 04/12/2025 est approuvé et peut être rendu public sur le site de la Ville.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Accueil : présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, rappel du calendrier des prochaines réunions pour l'année 2026 ;
2. Dernières nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Présentation du Bureau de Sécurité du Gouverneur (Mme Laetitia Quenon)
5. Divers

Le calendrier 2026 des réunions de la Commission "Sécurité Environnement" du zoning est fixé d'un commun accord comme suit :

- le jeudi 21 mai 2026 à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**
-le jeudi 24 septembre 2026 à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**
-le jeudi 03 décembre 2026 à 18 heure maison de la citoyenneté **salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.**

M. Pottiez souhaite savoir si M. Lebrun, du SPW – Eaux souterraines, sera invité à une prochaine commission.

Le Président propose à M. Pottiez de transmettre l'ensemble de ses questions par courriel à M. Lebrun, à l'adresse mentionnée dans le procès-verbal du 4 décembre 2025. Par la suite, il prendra directement contact avec lui afin d'envisager l'organisation d'une éventuelle présentation, en fonction de l'état d'avancement des contrôles de la nappe phréatique.

Le Président précise que, suite à la demande des riverains exprimée lors de la commission précédente, un courrier officiel a été adressé à l'entreprise Advachem concernant son absence. À ce jour, ce courrier est resté sans réponse.
Il est par ailleurs rappelé que la société continue de recevoir les procès-verbaux par courriel.

Mme Stincheddu souhaite savoir s'il existe un projet de construction d'un mur antibruit au niveau du zoning, côté Villerot.

Le Président répond qu'aucun projet de ce type n'est prévu à cet endroit et émet des réserves quant à son éventuelle efficacité.

Mme Montagna souhaite savoir si des démantèlements sont prévus au niveau du zoning.

Mme Finet indique que des discussions sont en cours avec la société Dow-Polyol concernant l'avenir du site.

Le Président confirme que la société Dow-Polyol est soumise au décret sol et que, dans le cadre d'un démantèlement, des études (de caractérisation et d'orientation) ainsi que, le cas échéant, des permis (notamment d'assainissement) devront être obtenus.

Deuxième point:
Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

Chaque entreprise fait part des informations concernant son entreprise. Les différentes contributions reçues sont compilées ci-dessous, suivi des remarques en séance :

Yara (M Warzee)

Sécurité :

Nous avons eu un accident de travail avec arrêt depuis la dernière commission. Durant une intervention de maintenance sur une pompe de l'atelier UHDE 2, un contractant externe a bloqué sa main entre la pompe et le moteur. La main de l'intervenant était gonflée et légèrement ouverte sur la paume. Il a reçu un certificat médical d'une durée de 2 semaines (7 points de suture sur la main).

Yara Tertre a réalisé un exercice Seveso règlementaire (Farex) le jeudi 12/03 avec les autorités compétentes (bureau du Gouverneur de la Province et les 5 disciplines de service des secours). La communication et l'exercice se sont bien déroulés. Un débriefing aura lieu dans les prochains jours entre les autorités compétentes et Yara Tertre afin d'identifier les opportunités d'amélioration.

Environnement :
Plainte(s) :
Aucune plainte reçue depuis la dernière commission.

Permis d'environnement (mise à jour)
Bruit :

- Le silencieux de la deuxième file de granulation d'engrais a été installé lors de l'arrêt planifié (décembre 2025) conformément au planning.
- Maintenance du silencieux au niveau de la turbine de détente de UHDE 2

Station d'épuration (message de Trevi) :

- La station d'épuration fonctionne très bien.

Pollution de sol :

- Préparation des projets d'assainissement des panaches de pollution eau/sol de la phase I en cours avec une date de dépôt du dossier de demande d'autorisation au deuxième trimestre de 2026. Les discussions sont toujours en cours avec la DAS et les études de faisabilités sont bien avancées.

Air

- *Rien à signaler*

Projet Seveso

- Les nouveaux quais de déchargement d'ammoniac sont en phase de commissioning et devraient être opérationnels pour le mois de mai au plus tard.

Transformation de l'usine :

La transformation du site de Yara Tertre continue. Nous sommes entrés dans la phase de mise en application du plan à partir du mois d'octobre 2025.
L'organigramme 2026 a été partagé aux collègues et aux délégations syndicales.
Les collègues impactés par la transformation quittent l'entreprise suivant le planning validé avec les diverses parties.

Actualités :
Pour rappel, l'unité d'ammoniac a été mise à l'arrêt le 23 octobre 2025 pour une durée indéterminée.

L'arrêt planifié ('turnaround') au niveau du secteur "Acides et nitrates" du 7/11 au 9/12 (deux ateliers d'acide nitrique, l'atelier de nitrate ammonique, une file de granulation d'engrais et l'atelier Micet) s'est bien déroulé et les différentes unités ont été démarrées dans la foulée. Durant cet arrêt planifié, Yara Tertre a effectué les activités de maintenance et d'inspection légale planifiée.

L'unité d'acide nitrique UHDE2 a déclenché le dimanche 21/12/25 à 12h20, sans que ce ne soit planifié. La cause est liée à un défaut technique sur le moteur principal de l'atelier (8 MW). L'unité a été démarrée le lendemain matin à la suite de la réparation du problème technique sur le moteur.

Q : M. Pottiez souhaite savoir si l'entreprise a prévu les coûts liés à un éventuel assainissement et/ou à un démantèlement.

R : M. Warzée précise qu'à ce stade, l'unité actuellement à l'arrêt est maintenue sous « cocon » et qu'aucun démantèlement n'est prévu. Il ajoute que certaines parcelles dépourvues d'infrastructures ont déjà fait l'objet d'un assainissement et qu'un cautionnement bancaire a été constitué auprès du SPW.

Q : Le Président souhaite connaître l'état d'avancement de l'installation des silencieux au sein de l'entreprise.

R : M. Warzée indique qu'il reste encore un silencieux à installer. Toutefois, son installation risque de prendre un certain retard ; un contact sera dès lors pris avec la DPA afin de solliciter un délai supplémentaire pour sa mise en place.

Q : M. Pottiez constate une augmentation du bruit, malgré la fermeture totale ou partielle de certaines entreprises.

R : Le Président indique que l'étude acoustique actuellement menée par la société Modyva pour l'entreprise Yara permettra d'objectiver les niveaux de bruit constatés, tout en précisant qu'elle concerne exclusivement cette entreprise.

Renewi (M. Jean Luc Collard)

· **Sécurité**
Aucun accident de travail enregistré depuis le dernier comité. Cela fait 10 mois que le site n'a plus enregistré d'accident chômant.
Exercice d'évacuation organisé en décembre.
· **Environnement**
Introduction du rapport de base en cours.
L'étude de caractérisation fera suite pour déterminer les actions nécessaires par rapport à la tache d'huile détectée.
· **Exploitation / projet**
La demande de permis pour pouvoir utiliser un terrain récemment acheté à la société Wanty a été introduite en août.
Nous espérons avoir confirmation avant le 12/04/2026.

De Kegel Energy (Stefaan Verschuere/ Julien Hulot)

- Exploitation : pas d'activité opérationnelle – aucun incident
- Assainissement : révision du projet d'assainissement en cours
- Mises à jour programmées des données relatives à l'eau souterraine

Vibrantz Minerals (Didier Lemaire)

Sécurité :

- Le site atteindra 2 années sans accident en mars 2026.
- Un passage à l'infirmerie a été enregistré en février, suite à une mauvaise posture lors d'une manœuvre d'ouverture de vanne.
- Le budget CAPEX a été débloqué et le projet lancé pour l'amélioration sécurité des piping à l'unité recyclage.

- Une inspection surprise des autorités DCRC, relative à un chantier en cours (levage de charges à l'aide d'une grue), a été réalisée avec un bilan positif.
- Le rapport de sécurité est en cours de révision, incluant une mise à jour des scénarios d'urgence.

Environnement :

- La demande visant à renouveler le permis d'environnement concernant le site, soit l'ensemble des activités de production de sels et d'oxydes de manganèse et de cuivre, prolonger l'exploitation des bassins d'accueillant, d'un parc, des eaux de refroidissement, de fusion « B4SJM » et, d'autre part, des déchets (centre d'enfouissement technique (CET) de classe 5.1 « B4ENM » et prolonger l'exploitation du CET « B3SNM » à des fins d'assainissement des bassins « B15NM » et « B3SNM » a été refusée en février 2026.

Un recours a été introduit afin d'obtenir un permis de transition d'une durée de 5 ans, permettant de répondre aux actions demandées par l'autorité.

- Une visite de la DPC a été réalisée le 26/02/2026 dans le cadre du contrôle triennal IPPC. Cette première visite avait pour objet le contrôle du respect des conditions liées aux CET exploités par VIBRANTZ.
- Aucune plainte riveraine n'a été reçue par Vibrantz depuis le mois de janvier 2025
- Le dépôt du plan d'assainissement des bassins/CET SNM est planifié pour juin 2026. Des mesures de suivi préalables sont prises en accord avec le SPW-DAS, notamment l'évaporation des bassins nord.
- Les analyses nécessaires aux études de sol des bassins ENM et des unités de production Cu/Mn sont en cours de finalisation. Le dépôt de l'étude combinée est planifié pour juin 2026.
- L'évaluation annuelle du bilan énergétique a été réalisée et conclut à une diminution significative de la consommation de vapeur. L'objectif d'efficacité énergétique conclut dans le cadre des conventions carbone (ex-accord de branche) pour 2031 sont déjà atteints.
- Les analyses des émissions d'air sont en cours de complétude. Un plan d'action de mise en conformité sera commandé durant ce semestre, pour une finalisation attendue en 2026.

Activités :

- Dans le cadre du projet d'assainissement des bassins SNM et du CET, un évaporateur loué est en cours d'installation pour une durée minimale de 15 mois. Il est le seul de sa taille disponible en Europe.

- Suite à l'arrêt du reforming de Yara, deux cuves de 33 m³ sont en cours d'installation à la place de l'ancienne cuve de 20m³ afin de permettre le stockage de CO_2 liquide, utilisé dans le procédé de production. Le positionnement de ces cuves a été modifié suite à l'analyse de risque par la société Polyris. Une étude de sécurité est en cours de réalisation par la même société sur base des paramètres process en cours de validation avec le fournisseur.
- Un projet de rénovation technique de l'unité MnO (CMD) est en cours afin de répondre à l'évolution de la demande du marché mondial.
- L'augmentation des volumes de production de COC, produit à haute valeur ajoutée, observée en 2025 est confirmée pour l'année 2026.
- Une reprise des activités en Manganèse est en cours au premier trimestre 2026.

Q : M. Pottiez s'interroge sur la conception des anciens et des nouveaux bassins de décantation.

R : M. Lemaire précise que la conception des bassins les plus récents diffère totalement de celle des anciens, en raison des importantes évolutions des techniques utilisées.

Oilco (Nicolas Biamont) /

Advachem (Mardeen.Benjamin) /

Troisième point :

Fonctionnement, Prochain ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion du 21.05.2026 sera donc le suivant :

1. Accueil : présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, rappel du calendrier des prochaines réunions pour l'année 2026 ;
2. Dernières nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour.
4. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Mme Leleux, amt@saint-ghislain.be, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Quatrième point :
Présentation du Bureau de Sécurité du Gouverneur

Présentation de Mme Laetitia Quenon des aspects sécurité (voir power point)

Cette présentation est mise à disposition à l'attention exclusive des membres du comité.

Q : Le Président s'interroge, concernant Be-Alert, sur la possibilité d'être informé d'un incident sans être inscrit à l'application.

R : Mme Quenon confirme que cela est possible, en fonction de la nature de l'incident. À la demande des autorités, les opérateurs peuvent en effet envoyer un SMS à tous les téléphones mobiles situés dans un périmètre déterminé. Elle précise toutefois qu'il est préférable de s'inscrire préalablement sur l'application Be-Alert, qui permet également d'enregistrer plusieurs adresses et ainsi d'être informé d'éventuels incidents à proximité de ses proches.

M. Pottiez souhaite connaître le numéro d'appel concernant tout problème avec la faune sauvage

R : Le Président précise que l'on peut appeler le 1718 du SPW ou alors les Créaves : centres de revalidation pour la faune sauvage

Cinquième point :
Divers

Pas de divers

Le Président remercie l'ensemble des participants et clôture la séance.